

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-  
AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-  
CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021  
POUR LA REALISATION DES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN  
QUATRE (04) LOTS DES FORAGES  
EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE  
HUMAINE DANS CERTAINES  
LOCALITES DE LA COMMUNE DE  
GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DU  
FARO ET DEO, REGION DE  
L'ADAMAOUA. EN PROCEDURE  
D'URGENCE**

**1. Objet**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNÈRE, Maîtres d'Ouvrages et Autorité Contractante, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités et selon l'allotissement ci-après

N° Lot	Localité	Commune	Imputations	Montant prévisionnel
1	l'EP Groupe 1 de Galim-Tignère		5532423026410122811	8 500 0000
2	l'EP Groupe 3 de Galim-Tignère	Galim-Tignère	5532423026410122811	8 500 0000
3	Sabongari		5532423026410122811	8 500 0000
4	CES de Wogomdou		5532423026410122811	8 500 0000

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- études géophysiques;
- travaux de foration;
- équipement du forage;
- essais de pompage;
- Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau
- La construction d'un muret de 3x3m de dimension intérieure et de 1.20m de haut
- installation de la pompe;
- animation et formation d'un Comité de Gestion du Point d'Eau et de l'Artisan réparateur, sensibilisation sur l'épidémie du choléra.

## 3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

N° du lotDélai d' execution

N° du lot	Délai d' execution
1	Trois (03) mois
2	Trois (03) mois
3	Trois (03) mois
4	Trois (03) mois

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans délai sus-indiqué.

#### **4. Allotissement**

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

#### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine.

#### **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

#### **7. Consultation du dossier**

Le Document d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat général de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la recette municipale de GALIM-TIGNÈRE.

#### **8. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués à la main devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE, au plus tard le 09 FEV 2021 à 14 heures précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JANVIER 2021 POUR LA  
REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN QUATRE (04) LOTS  
DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS  
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE,  
DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
(Préciser le lot sollicité)  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**9. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises sous peine de rejet, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, CENT SOIXANTE-DIX MILLE (170 000) francs CFA par lot; ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valide pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offre.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**10. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera dans la salle des délibérations de ladite Commune de Galim-Tignère, le 09 FEV 2021 à 15 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GALIM-TIGNÈRE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **11. Critères d'évaluation**

### **A. Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant Les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieur à 70%
- Non régularisation des pièces administratives après 48 heures

### **B. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou = 8 500 000{oui/non} ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 500 000(oui/non);
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront 70% verront leurs offres financières analysées.

## **12. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **13. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GALIM-TIGNÈRE.

TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

---

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 007/AONO/C-  
NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 13  
JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION D'UNE (01)  
MI-ADDUCTION EN EAU POTABLE  
(AEP) AUX LOGEMENTS SOCIAUX  
DE LA COMMUNE DE NGAOUI,  
ARRONDISSEMENT DE NGAOUI,  
DEPARTEMENT DE MBERE, REGION**

# **DE L'ADAMAOUA.**

## **1. Objet**

Dans le cadre du budget d'Investissement Public, exercice 2021, la maître de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ngaoui, Un appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une (01) Mini-Adduction en Eau potable (AEP) aux logements Sociaux de la Commune de Ngaoui, Arrondissement de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamoua.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- L'étude et l'implantation géophysique ;
- La foration dans les terrains sédimentaires et les zones de socle ;
- L'équipement du forage constitué de tubages types pleins et crépinés, le sabot de pied, le massif filtrant en gravier calibré, le géotextile dans les zones sédimentaires, le bouchon d'argile, le tout-venant, la cimentation de tête ;
- Construction du château (superstructure et pose de la cuve) ;
- Connexion au réseau d'eau du bâtiment ;
- La fourniture et installation d'une pompe solaire et accessoires
- La formation de 02 artisans réparateurs ;
- La fourniture d'une caisse à outils ;
- La production des dossiers techniques.

## **3. Coût prévisionnel**

Le cout prévisionnel est de FCFA : QUINZE MILLIONS (15 000 000) TTC; imputation budgétaire : .....

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage

Délégué pour la réalisation desdits travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais pré-qualifiées, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

## **6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP. exercice 2021,

## **7. Consultation du dossier**

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés dès publication du présent Avis.

## **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de Vingt Cinq Mille (25.000) F CFA payable à la Recette Municipale de Ngaoui.

## **VISITE DE SITE**

La visite de site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à la production d'une Attestation signée sur l'honneur du Soumissionnaire, à insérer dans son offre.

## **9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés contre récépissé, au plus tard le 17 FEV 2021 à 13 heures et devra porter la mention :«

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-  
NGAOUI/CIPM/SG/2021 DU 13 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UNE (01) MI-ADDITION EN EAU POTABLE (AEP) AUX  
LOGEMENTS SOCIAUX DE LA COMMUNE DE NGAOUI, ARRONDISSEMENT DE  
NGAOUI, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

**« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**financement : BIP EXERCICE 2021**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**10. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de Trois Cent Mille (300 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

## **11. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en

un (01) seul temps le 17 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Communale de Passation des Marchés, dans les salles des Réunions de la Mairie de Ngaoui.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **12. Critères d'évaluation**

### **1. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la Caution de Soumission ..... Oui/Non
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ..... Oui/Non
- Présentation de l'offre ..... Oui/Non
- Régime fiscal ; réel ou simplifié ..... Oui/Non
- Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres .... Oui/Non.
- Le soumissionnaire a présenté une attestation bancaire de disponibilité d'une ligne de crédit ou de fonds pouvant lui permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser ..... Oui/Non
- Références de l'entrepreneur Le soumissionnaire a présenté des références suffisantes (nombre de projets réalisés) dans les travaux de réalisation des mini-adductions en eau potable de trois (03) dernières années ..... Oui/Non
- Disponibilité du matériel et des équipements appropriés
- Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des moyens logistiques : matériels lourds (atelier de forage, compresseur, véhicule de liaison), petits matériels de chantier (sonde, électropompe, poste de soudure, caisse à outils, matériel de plomberie)... Oui/Non

- Expérience du personnel d'encadrement

Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des personnels clés (conducteur des travaux, chef de chantier, responsable des études géophysique et/ou des implantations des forages, responsable du développement des forages et des essais de pompage, chef d'équipe des mécaniciens, chef foreur) .....Oui/Non

- Programme d'exécution ..... Oui/Non

- Visite du site ..... Oui/Non

Le non-respect de trois (03) critères entraînera l'élimination de l'offre.

## **2- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années;
- l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- le devis estimatif et quantitatif des travaux.

Le non-respect de trois (03) critères entraînera réélimination de l'offre.

## **13. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **14. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoui, Service de Passation des Marchés Tel 696089715 ou à la délégation départementale de l'eau et de l'énergie du Mbéré.

NGAOUI le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

---

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°  
003/AONO/R-AD/D-FD/C-  
GT/SG/SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU  
13 JANVIER 2021 EN PROCEDURE  
D'URGENCE, RELATIF : AUX  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN(01 ) FORAGE EQUIPE DE  
POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE**

# **MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE DE GAUM-TIGNERE.**

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune de TIGNERE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Galim-ëignère, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de Pompe à Motricité Humaine au Centre de Santé Intégré de MAYO DANKALI dans la commune de Galim-Tignère.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :

- ETUDES ET INSTALLATION ;
- FORATION (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml);
- EQUIPEMENT DU FORAGE (minimum acceptable 40 ml, moyenne 60 ml) DEVELOPPEMENT ET ANALYSE ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAY DE POMPAGE ;
- ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU ;
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE LA POMPE ;
- LABELISATION;
- FORMATION ET SENSIBILISATION;

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Dix million (10 000 000) FCFA TTC

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

## **5. Allotissement**

Sans objet:

## **6. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

## **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE, , sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

## **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (vingt mille) 20 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Galim-Tignère.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un-(01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard le 09 FEV 2020 à 14 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante ;

**EN PROCEDURE D'URGENCE,**

**RELATIF : AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01 ) FORAGE EQUIPE  
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE  
MAYO DANKALI DANS LA COMMUNE DE GAUM-TIGNERE.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.**

**11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 200 000 (Deux cent mille) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date "originale de validité des offres

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit, DEUX CENT MILLE (200 000) francs CFA ou un chèque certifié délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu

le 09 FEV 2021 à 15 heures précises par la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM-CGT) dans la salle de session de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### **2- Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats

porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, Atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## **15. Attribution**

Sur proposition de la commission interne de passation des marchés de la commune de Galim-Tignère (CIPM- CGT), l'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GALIM-TIGNERE. ou au FEICOM de l'Adamaoua.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

---

**PRÉFECTURE DE MBERE: AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 003/AONO/  
PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2021 DU  
31 DEC 2020 POUR LES TRAVAUX  
DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)  
MINI-ADDUCTIONS EN EAU  
POTABLE DONT UN (01) AU  
QUARTIER HAOUSSA ET UN (01)  
AU QUARTIER ZANDABA II DANS  
LA VILLE DE MEIGANGA,**

# ARRONDISSEMENT DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger le DAO](#)

## 1. **Objet**

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public MINEPAT, exercice 2021, le Préfet du Département du Mbéré, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif aux travaux de construction de deux (02) Mini-Adductions en eau potable dont un (01) au quartier HAOUSSA et un (01) au quartier ZANDABA II dans la ville de Meiganga, Arrondissement de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

## 2. **Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- L'étude et l'implantation géophysique ;
- La foration dans les terrains sédimentaires et les zones de socle ;
- L'équipement du forage constitué de tubages type pleins et crépinés, le sabot de pied, le massif filtrant en gravier calibré, le géotextile dans les zones sédimentaires, le bouchon d'argile, le tout-venant, la cimentation de tête ;
- Les opérations connexes (le soufflage et le développement à l'air lift, les essais de pompage, la désinfection) ;
- Construction du château (superstructure et pose des cuves) ;
- Réalisation du réseau de distribution comprenant deux (02) bornes fontaines ;
- La fourniture et installation d'une pompe solaire et accessoires ;

- Prélèvement et acheminement des échantillons d'eau au Laboratoire agréé pour analyses en présence d'Inspecteur Assermenté de l'eau ;
- La formation de 02 artisans réparateurs ;
- La fourniture d'une caisse à outils ;
- La production des dossiers techniques.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des prestations est de quarante millions.

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation desdits travaux est de cent-vingt (120) jours.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais pré-qualifiées, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

### **6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEPAT, exercice 2021, d'une dotation globale FCFA : QUARANTE MILLIONS (40 000 000) TTC. imputation budgétaire : 94 709 07 110000 2246.

### **7. Consultation du dossier**

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Meiganga, ou à la Délégation Départementale de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Mbéré dès publication du présent Avis.

### **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Meiganga (Secrétariat du Préfet), dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de soixante Mille (60.000) F CFA payable à la Recette des Finances de Meiganga.

## **9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Préfecture, secrétariat particulier du Préfet contre récépissé, au plus tard le 01 FEV 2021 à 13 heures et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/PREFECTURE-MB/CDPM-MB/2021 DU 31 DEC 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-ADDUCTIONS EN EAU POTABLE DONT UN (01) AU QUARTIER HAOUSSA ET UN (01) AU QUARTIER ZANDABA II DANS LA VILLE DE MEIGANGA, ARRONDISSEMENT DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DE MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT ; BIP MINEPAT, EXERCICE 2021 IMPUTATION : 94 709 07 110000 2246 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## **10. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de Huit Cent Mille (800 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

## **11. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de Huit Cent Mille (800 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 01 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans la Salle des Conférences de la Préfecture de Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **13. Critères d'évaluation**

### **PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la Caution de Soumission Oui/Non
- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures Oui/Non
- Présentation de l'offre Oui/Non
- Régime fiscal : réel ou simplifié Oui/Non
- Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres Oui/Non.
- Le soumissionnaire a présenté une attestation bancaire de disponibilité d'une ligne de crédit ou de fonds pouvant lui permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser Oui/Non

- Références de l'entrepreneur
- Le soumissionnaire a présenté des références suffisantes (nombre de projets réalisés) dans les travaux de réalisation des mini-adductions en eau potable de trois (03) dernières années Oui/Non
- Disponibilité du matériel et des équipements appropriés
- Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des moyens logistiques. matériels lourds (atelier de forage, compresseur, véhicule de liaison), petits matériels de chantier (sonde, électropompe, poste de soudure, caisse à outils, matériel de plomberie) Oui/Non
- Expérience du personnel d'encadrement  
Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des personnels clés (conducteur des travaux, chef de chantier, responsable des études géophysique et/ou des implantations des forages, responsable du développement des forages et des essais de pompage, chef d'équipe des mécaniciens, chef foreur) Oui/Non
- Programme d'exécution Oui/Non
- Visite du site Oui/Non  
Le non-respect de trois (03) critères entraînera l'élimination de l'offre.

#### PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années;
- l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;

- attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- le devis estimatif et quantitatif des travaux.
- Le non-respect de trois (03) critères entraînera l'élimination de l'offre.

#### **14. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant l'échéant les rabais proposés.

#### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Meiganga ou à la Délégation Départementale de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Mbéré.

MEIGANGA le 31 Décembre 2020

Le PRÉFET  
NOUHOU BELLO

[Télécharger le DAO](#)

---

**UNIVERSITÉ DE MAROUA: AVIS**

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°20/13/AONO/MINESUP/UMa/CIPM  
/2020 DU 10 novembre 2020  
POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE FORAGES  
EQUIPES DE POMPE A ENERGIE  
ELECTRIQUE A L'UNIVERSITE DE  
MAROUA, EN DEUX LOTS  
DIFFERENTS**

**1. Objet**

Dans la perspective de la mise en 'uvre des activités de lutte contre la pandémie COVID\_19 à l'Université de Maroua, dans le cadre du Fonds Spécial de Solidarité Nationale contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS-COVID-19), le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à énergie électrique à l'Université de Maroua, en deux lots différents :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :

1- Installation de Chantier
2- Réalisation des études / sondages géophysiques, hydrogéologiques pour forages
2- Terrassements
3-Travaux de Fondation
4-Foration-tubage-développement-essai de pompage-analyse de l'eau
5-Fourniture et installation des pompes électriques / sur-presseurs
6-Travaux de Fondation / Construction du socle pour la bâche d'eau
7- Fourniture et la Pose des réservoirs d'eau (bâches à eau)
8- Réalisation des divers raccordements / tuyauterie (de refoulement et de distribution)
9- Le raccordement du système au réseau électrique

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1: 11 000 000 Francs CFA TTC

Lot 2: 11 000 000 Francs CFA TTC

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois (03) mois.

### **5. Allotissement**

Les travaux sont subdivisés en deux lots :

Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique au CMS

Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U

### **6. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les travaux de BTP / forage. NB : Un prestataire pourra soumissionner et être attributaire des deux lots.

Par le présent Avis, les entreprises intéressées sont invitées

à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale de lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS COVID-19, EXERCICE 2020 et suivants), PROG. 974 Résilience Sociale.

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, au plus tard le 01 decembre 2020 à 15 heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A ENERGIE ELECTRIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA, EN DEUX LOTS DIFFERENTS :**

**Lot 1 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique au CMS**

**Lot 2 : construction d'un forage d'eau potable, équipé de pompe à énergie électrique à la Cité U**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de

Lot 1: 220 000 Francs CFA

Lot 2: 220 000 Francs CFA

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Institution financières agréée par le Ministère chargé des

Finances.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01 décembre 2020 à 16 heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **14. Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non satisfaction d'au moins 70% de critères essentiels
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du
- soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### **Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Critères	Critères
1	Présentation de l'offre	03 critères
2	Personnel	12 critères
3	Methodologie	13 critères
4	Capacité de préfinancement	5 critères
5	Experiences similaires	8 critères
6	Moyens logistiques et matériels justifiés	12 critères

Une Note technique inférieure à 70%, entraîne élimination de l'offre.

## **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins-disante.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la DIPD de l'UMa./-

MAROUA le 10 Novembre 2020  
 Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 IDRISSEU ALIOUM

---

**MEKIN HYDRO: AVIS D'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°  
002/AONO/HYDRO-  
MEKIN/CIPM/2020 DU 09/11/2020  
POUR LA DELIMITATION AVEC  
PLUS DE PRECISION ET A PARTIR  
DES TECHNOLOGIES DE POINTE  
(LIDAR) DE LA ZONE  
D'ENNOIEMENT ET DE  
DECLARATION D'UTILITE  
PUBLIQUE (DUP) DE  
L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE  
DE MEKIN.**

[Télécharger le DAO](#)

#### **1. Objet**

Le Directeur Général de la société HYDRO-MEKIN, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

Le présent appel d'offres a pour objet la délimitation avec plus de précision et à partir des technologies de pointe (LIDAR) de la zone d'ennoiement et de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de l'aménagement hydroélectrique de Mekin .

## **2. Consistance des prestations**

A l'issue de la prestation, le consultant devra :

- Produire une ortho carte du site conforme aux limites de la DUP 402 et des différentes côtes d'exploitation du barrage : PEN 612.00m, PHE : 613.45m, PHEE : 613.80m;
- Cartographier les zones à risque d'inondation et de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ;
- Faire une simulation hydraulique et cartographier les zones inondables en cas de rupture du barrage ;
- Faire une carte précisant la superficie de la Réserve de Faune du Dja (RFD) ennoyée par la retenue d'eau du barrage hydroélectrique de Mekin suivant les différentes côtes d'exploitation du barrage;
- Réaliser les cartes bathymétriques de la retenue du barrage hydroélectrique de Mekin au droit de :

2 km de la confluence section lit majeur de la Lobo ;

2 km de la confluence section lit majeur de la Dja ;

500m amont du barrage section lit majeur de la Dja après confluence ;

- Produire un tableau de prédictions des hautes et basses eaux ;
- Réaliser des simulations de la gestion du barrage réservoir via les logiciels adéquats (tracé des cartes hauteur-volume d'exploitation du barrage);
- Réaliser une étude synthétique sur les impacts spécifiques sur la biodiversité, les infrastructures, les sites culturels et les populations ainsi que sur leurs investissements agricoles ou artisanaux ;
- Réaliser un documentaire vidéo synthétique et des animations des travaux effectués avec un accent sur les zones à risques;
- Mettre en place un SIG et former le personnel d'HYDRO-MEKIN

à l'utilisation des SIG pour la gestion des données du barrage.

### **3. Délai de livraison**

La durée des prestations est estimée à cent vingt jours (120) jours intégrant les délais de validation des différents rapports. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'arrêter le décompte des délais ou de le prolonger, en fonction de l'évolution des travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché  
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la CIPM/HYDRO-MEKIN, le marché sera conclu entre celui-ci et le Directeur Général d'HYDRO-MEKIN.

### **4. Allotissement**

La prestation est répartie en un lot unique.

### **5. Participation et origine**

La présente consultation est ouverte aux BET et aux groupements de BET

### **6. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le Budget de HYDRO-MEKIN, exercice 2020 et suivant.

### **7. Consultation du dossier**

Le Dossier de Consultation pourra être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Secrétariat de la CIPM dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres au journal de l'ARMP.

### **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage sur

présentation d'une quittance de versement au compte spécial d'affectation de l'ARMP logé à la BICEC centrale Yaoundé d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le chef de file du BET ou du groupement de BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

### **Présentation des offres**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) et l'offre technique (Volume 2) ;
- l'enveloppe B contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

### **9. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée en un temps dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction Générale HYDROMEKIN sis à l'immeuble siège à Etoa meki), sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la CIPM, au plus tard le 1er décembre 2020 à 13 heures.

Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 002/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2020 DU 09/11/2020 POUR LA  
DELIMITATION AVEC PLUS DE PRECISION ET A PARTIR DES  
TECHNOLOGIES DE POINTE (LIDAR) DE LA ZONE D'ENNOIEMENT ET DE**

**DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DE L'AMENAGEMENT  
HYDROELECTRIQUE DE MEKIN..**

**Financement : budget d'HYDRO-MEKIN exercice 2020 et suivant  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

**10. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant évalué à 7 000 000 (sept millions) FCFA et d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

**11. Recevabilité des offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en

copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en deux temps. Dans un premier temps, l'ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le 01er décembre 2020 à 14 heures, dans la salle de conférences de la société HYDRO-MEKIN par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ce dernier.

A l'issue de l'examen des offres administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes B renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **13. Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

#### **Pièces administratives :**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### **Offre technique :**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- c) Note technique inférieure à 70 sur 100 ;
- d) Absence d'une note méthodologique d'exécution des

prestations.

**Offre financière :**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence du sous détail des prix

**Critères essentiels :**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- 1) Qualification des experts affectés à l'opération (sur 70 points) ;
- 2) Expérience du BET ou du groupement de BET (sur 15 points) ;
- 3) Moyens techniques et matériels (sur 15 points).

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

**Evaluation des offres financières :**

Il sera attribué aux offres financières de chaque soumissionnaire, une note financière, calculée de la manière suivante :

avec NFi = Note financière,

MMD = Montant de l'offre la moins disante, choisie parmi les offres supérieures à 70% de l'enveloppe prévisionnelle du Maître d'ouvrage et ne dépassant pas cette enveloppe ;

MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec NF = Note finale,

Nt = Note technique

**14. Attribution**

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire

dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'ouvrage considère que les offres anormalement basses seront rejetées si elles sont évaluées à 30% moins cher par rapport aux prévisions budgétaires fixées par la disponibilité budgétaire de la prestation.

## **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération d'HYDRO-MEKIN ; Tél : +237 699 87 59 61/696 25 88 89 ; e-mail : clement.essoumaakono@yahoo.com Expert Environnement/DT +237 690 65 59 29/676 97 15 02 ; e-mail : mbozoocg@yahoo.fr

YAOUNDE le 09 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
BIYA MOTTO Frederic

[Télécharger le DAO](#)

---

# **COMMUNE DE MÉRI: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE**

# **COTATIONS**

**N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020**  
**du 02 Novembre 2020 RELATIF**  
**AUX REALISATION D'UN FORAGE**  
**EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE**  
**HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER**  
**MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA**  
**ET L'ACHEVEMENT DE LA**  
**CONSTRUCTION DES FORAGES DE**  
**GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA**  
**COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT**  
**DU DIAMARE, REGION DE**  
**L'EXTREME NORD. FINANCEMENT :**  
**PNDP (IDA III)**

## **1. Objet**

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de MERI a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux de REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEU AU QUARTIER MERI CENTRE ET A KILWO-VALTA ET L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET NGUISSAR DANS LA COMMUNE DE MERI

Nous vous prions de considérer la présente comme notre Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour

l'exécution desdites prestations.

## **2. Consistance des prestations**

N/D

## **3. Coût prévisionnel**

N/D

## **4. Délai de livraison**

Quatre vingt dix (90) jours

## **5. Allotissement**

Lot unique

## **6. Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUES. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

## **7. Financement**

PNDP (IDA III)

## **8. Consultation du dossier**

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MERI (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdites prestations.

## **9. Acquisition du dossier**

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de la

Commune de MER à partir du 02/11/2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

## **10. Remise des offres**

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MERI Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de MERI sis à MERI

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°005/DDC/C.MERI/CIPM/AI/2020 DU 02 Novembre 2020 RELATIF A LA  
REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE  
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A GUIVEL, AU QUARTIER MERI CENTRE  
ET A KILWO-VALTA ET  
L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION DES FORAGES DE GADJAWAI ET  
NGUSSAR DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L'EXTREME NORD.**

“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».

## **11. Cautionnement provisoire**

N/D

## **12. Recevabilité des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

**Date limite de réception des offres:** Le 26/11/2020 à 10 heures

## **13. Ouverture des plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de MERI en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées

dans la lettre de Demande de Cotation.

**Date et heure d'ouverture des plis:** Le 26/11/2020 à 11 heures

**Lieu d'ouverture des plis:** Commune de Méri

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

#### **14. Critères d'évaluation**

N/D

#### **15. Attribution**

N/D

#### **16. Durée de validité des offres**

N/D

#### **17. Renseignements complémentaires**

Corruption et manœuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou

par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérobera une obligation ;

iii) se livrent à des « manoeuvres collusives » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant Indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manoeuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions.

v) se livre à des « manoeuvres obscurantes ».

MAROUA le 02 Novembre 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

---

**COMMUNE DE MBOMA: AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT N° 004-  
BIS2/AONO/C.MMA/CIPM/2020 DU  
19/10/2020 EN PROCÉDURE  
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX**

# **DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE À MBOMA, NGOAP ET ZOUME DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de trois (03) mini-réseaux d'adduction d'eau potable par pompage solaire à MBOMA, NGOAP et ZOUME dans la commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot unique).

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur :

- “ lot 100 : études hydrogéologiques et géophysiques pour implantation forage;
- “ Lot 200 : Réalisation du Forage ;
- “ Lot 300 : Equipement du Forage Positif ;
- “ Lot 400 : Pompe;
- “ Lot 500 ; Réalisation de l'adduction et bornes fontaines;
- “ Lot 600 : Alimentation Electrique ;
- “ Lot 700 : Construction du réservoir de 45m3 et 8m de Hauteur Sous Radier ;
- “ Lot 800 : Formation du Comité d'organisation

### **3. Coût prévisionnel**

Montant prévisionnel : 193 425 983 (Cent quatre-vingt-treize millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-trois) Francs CFA TTC.

### **4. Délai de livraison**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de cinq (05) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

### **5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget d'Investissement du FEICOM, Exercice 2020 et Suivants.

### **7. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les Services de la Mairie de MBOMA, dès publication du présent avis.

### **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dans les Services de la Mairie de MBOMA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.

### **9. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de MBOMA , au plus tard le 17/11/2020 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004-  
BIS2/AONO/C.MMA/CIPM/2020**

**DU 19/10/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR POMPAGE SOLAIRE À MBOMA, NGOAP ETZOUUME DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) .**

**10. Cautionnement provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit 3 868 500 (Trois millions huit cent soixante-huit mille cinq cent) Francs CFA.

**11. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre agréé par le Ministère des Finances. –

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis-et

du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune de MBOMA 17/11/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **13. Critères d'évaluation**

### **A. Critères éliminatoires :**

#### **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;

#### **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 4) Absence de plus de 20 % de sous-détails des prix.

#### **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

NB Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Références dans le domaine de l'hydraulique;

- 2- Equipements ;
- 3- Personnel technique ;
- 4- Proposition technique ;
- 5- Méthodologie d'exécution ;
- 6- Planning d'exécution des travaux ;
- 7- Présentation de l'offre.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 30) seront examinées.

#### **14. Attribution**

Le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPA0 des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

#### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBOMA, aux numéros de téléphones : 664 472 694/677 846 434.

MBOMA le 19 Octobre 2020  
Le MAIRE  
FOUDA FOUDA Frederic

[Télécharger le DAO](#)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°12/AONO/CA-MRA  
III/CIPM/BEC/2020 DU  
22/04/2020 POUR L'EXECUTION  
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN FORAGE A FADARE WALA  
NAGUE ET A BALAZA LAWAN DANS  
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE MAROUA 3 DU DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-  
NORD**

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune de Maroua III, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des Travaux de Construction d'un forage à FADARE WALA NAGUE et à BALAZA LAWAN dans la Commune D'Arrondissement De Maroua 3ème, Du Département du Diamaré, Région De L'Extrême-Nord

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Mobilisation générale ;
- Travaux de forage ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- superstructure ;
- aspects socio-environnementaux ;
- labellisation.

### **3. Coût prévisionnel**

SEIZE millions (16 000 000) Francs CFA

### **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

### **5. Allotissement**

Lot unique

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des forages et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## **7. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020, pour un coût estimatif TTC de SEIZE millions (16 000 000) Francs CFA.

## **8. Consultation du dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua 3ème

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de trente mille (30 000) francs CFA à la Commune d'arrondissement de Maroua III.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, situé face à la préfecture de Maroua, auprès du point focal de la commune de Maroua Illème. Au plus tard le 12/05/2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N°12/AONO/CA-MRA III/CIPM/BEC/2020 DU 22/04/2020**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A  
FADARE WALA NAGUE ET A**

**BALAZA LAWAN DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3ème  
DU DEPARTEMENT DU**

**DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE EXERCICE 2020**

## ***À n'ouvrir qu'en séunce de dépouillement***

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent vingt milles (320 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 12/05/2020 à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Commune de Maroua III, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture

ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **14. Critères d'évaluation**

### **13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### **13.1. Critères éliminatoires**

##### **13.1.1. Pièces administratives**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

##### **13.1.2. Offre technique**

- a) Documents falsifiées ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

##### **13.1.3. Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### **13.2. Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

## **13. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1. Critères éliminatoires**

#### **13.1.1. Pièces administratives**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

### **13.1.2. Offre technique**

- a) Documents falsifiées ;
- b) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaiilantes établie par le Ministre des Marchés Publics » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-neuf (49).

### **13.1.3. Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détai! de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

## **13.2. Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 49 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 10 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 11 critères.

## **15. Attribution**

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Maroua Illème, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès au Secrétariat de la Commune d'arrondissement de Maroua III, dès publication du présent avis.

MAROUA le 22 Avril 2020

Le MAIRE

HAMIDOU SAÏDOU

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020,  
DU 21/04/2020 POUR LA  
CONSTRUCTION DE 06 (SIX)**

# **FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL et MINEE – EXERCICE : 2020**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, le Maire de la Commune de MAKENENE, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) et du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), un Appel d'Offre National Ouvert pour la construction de six (06) Forages positifs équipés de pompe à Motricité Humaine, répartis en trois lots (01, 02 et 03) dans certaines localités de la Commune de MAKENENE, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre, exercice 2020.

Lot N°	Désignation du Projet	Localité	N° autorisation de dépense	Coût Projet TTC
01	Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est 1	MAKENENE Est 1	IV04783	8 500 000
	Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est 2	MAKENENE Est 2	IV04784	8 500 000

02	Construction d'un forage positif équipé PMH à TOWN WATER	TOWN WATER	IV04786	8 500 000
	Construction d'un forage positif équipé de PMH à NGOKOP	NGOKOP	IV04785	8 500 000
03	Construction de deux (02) forages positifs équipés de PMH à MOCK-Centre et au Marché Central de MAKENENE	MOCK-Centre et au Marché Central de MAKENENE	IV02398	17 000 000

**TABLEAU 1 : COMPOSITION DES LOTS**

## **2. Consistance des prestation**

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

Installation du chantier ;

Études géophysiques et implantation ;

Foration ;

Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;

Réalisation de la superstructure. L'aire de puisage doit avoir une pente d'eau moins 7%

Développement, et essai de pompage par palier;

Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE. Il est à noter que la pompe choisie doit être capable d'aspirer de l'eau à une profondeur de quarante (50m) mètres. Les tringles doivent être en inox. Et le choix de la pompe se fait uniquement après des essais de pompage positifs.

Réalisation du puits perdu ;

Formation de 02 agents de maintenance.

Animation et formation d'un comité de gestion

## **3. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## **4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont répartis en trois (03), lots voir tableau1). Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

## **5. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations.

## **6. Financement**

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par les BIP MINDDEVEL et MINEE pour le compte de l'exercice 2020. Voir tableau ci-dessus pour numéros des autorisations des dépenses.

## **7. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N°102 sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, dès publication du présent avis.

## **8. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE, porte N°102, sis à l'hôtel de ville de la Commune de MAKENENE, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAKENENE d'une somme de trente-quatre mille (34 000) F CFA non remboursable. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boite postale, téléphone, fax, e-mail.

## **9. Remise des offres**

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Commune de MAKENENE, porte N° 102 au plus tard le 22 MAI

2020 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°01/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2020 Du 21/04/2020  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES POSITIFS  
EQUIPES

DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE,  
DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. Lot N°''  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

## **10. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA par lot établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère des Finances (voir PIECE N° 12) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de trois (3) mois.

## **11. Ouverture des plis**

Elle sera effectuée le 22 MAI 2020 à 13h00 précises dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de MAKENENE. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

## **12. Critères d'évaluation**

### **1 Critères Eliminatoires:**

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes,
- b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se

réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, de 80% des critères essentiels ;
- f) Absence de caution pour soumission
- g) Non inscription du Conducteur des Travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural (ONIGR).
- h) Offre financière incomplète ;
- i) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- j) Absence du sous-détail de prix.

**– Principaux critères de qualification :**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base du système binaire avec un minimum, acceptable, de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères sont :

- a)- Capacité financières de l'entreprise ;
- b)- Organisation, méthodologie proposée, planning et délai d'exécution des prestations ;
- c)- Moyens humains et matériels à mettre en place pour l'exécution des prestations ;
- d)- Expérience du soumissionnaire dans le Bâtiment et Travaux Publics(BTP) et dans les prestations d'hydrauliques en milieu rural.

N.B: Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

**13. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une

période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

#### **14. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de MAKENENE, (Point focale : 677 94 83 32).

YAOUNDE le 21 Avril 2020

Le MAIRE  
NJATOU NGADEP Nazaire Brolin

[Télécharger le DAO](#)